DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

n°14-16

Séance du 12 Juin 2014

PRÉFECTURE DU VAL D'OISE ARRIVÉE

1 5 JUIL. 2014

BUREAU DU CONTROLE
DE LA LÉGALITÉ

<u>Date de convocation</u> : 26/05/14 <u>Nombre de membres</u> En exercice : 40

Présents :22 Votants : 24 Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à 18h30 en Salle des Délibérations du Conseil général du Val d'Oise sous la présidence de Monsieur Daniel DESSE.

Etaient présents: Mme BERGERON Marion, M. ANDRIAMARO Régis, M. HERBELOT Pierre, M. DIGNE Daniel, Mme ABOULIN-MAZURAIS Christine, M. FLAHAUT Richard, M. DE JONG Gérhardus (suppléant), M. BARENTIN Jean-Pierre, M. BEQUET Jean-Pierre, M. BONNEVAL Antoine, M. DESSE Daniel, Mme SALGUES Andrée, M. SEIMBILLE Gérard, M. TOURNERET Frédéric, M. RUTAULT Gérard, Mme BREDA Béatrice, M. LAPERTAUX Cédric, M. BOUCHEZ Joël, M. FOIREST Pierre, M. DHALEINE Fabrice, M. POIRET Laurent, M. TASSEIN Laurent.

<u>Avaient donné pouvoir</u> : M. SALLES Thierry (pouvoir à M. HERBELOT Pierre, Mme GRILLON Joëlle (pouvoir à M. DESSE Daniel)

Absents excusés: Mme GRILLON Joëlle, M. LITZELLMANN Régis, Mme VILLALARD Chantal, M. LEFEBVRE Gérard, M. HUGUENARD Pascal, M. PEZET Emmanuel, M. SALLES Thierry, M. DE GAULLE Laurent, M. JUMELET Michel, M. DECOLIN Patrick, M. GUICHARD Roland, M. MULLER Jean-Pierre, M. PARIS Guy, M. SIBIEUDE Thierry, M. LEFEBVRE Dominique, M. LE CAM Gilles, M. JUMELET Michel, Mme COLLIN Christine

Objet : Procès verbal de la réunion du 12 mai 2014

LE COMITE SYNDICAL,

Vu la réunion du Comité syndical du 12 mai 2014 ;

APRES EN AVOIR DELIBERE, par :

24 voix POUR 0 voix CONTRE 0 abstention(s)

ADOPTE à l'unanimité le procès verbal de la réunion du Comité syndical du 12 mai 2014.

Président du Syndicat mixte pour l'entretien, la protection, et l'aménagement des berges de l'Oise

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

n°14-17

Séance du 12 Juin 2014

Date de convocation : 26/05/14

Nombre de membres En exercice : 40 Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à 18h00 en Salle des Délibérations du Conseil général du Val d'Oise sous la présidence de Monsieur Daniel DESSE.

En exercice : 4 Présents : 22 Votants : 24

Etaient présents: Mme BERGERON Marion, M. ANDRIAMARO Régis, M. HERBELOT Pierre, M. DIGNE Daniel, Mme ABOULIN-MAZURAIS Christine, M. FLAHAUT Richard, M. DE JONG Gérhardus (suppléant), M. BARENTIN Jean-Pierre, M. BEQUET Jean-Pierre, M. BONNEVAL Antoine, M. DESSE Daniel, Mme SALGUES Andrée, M. SEIMBILLE Gérard, M. TOURNERET Frédéric, M. RUTAULT Gérard, Mme BREDA Béatrice, M. LAPERTAUX Cédric, M. BOUCHEZ Joël, M. FOIREST Pierre, M. DHALEINE Fabrice, M. POIRET Laurent, M. TASSEIN Laurent.

Avaient donné pouvoir : M. SALLES Thierry (pouvoir à M. HERBELOT Pierre, Mme GRILLON Joëlle (pouvoir à M. DESSE Daniel)

<u>Absents excusés</u>: Mme GRILLON Joëlle, M. LITZELLMANN Régis, Mme VILLALARD Chantal, M. LEFEBVRE Gérard, M. HUGUENARD Pascal, M. PEZET Emmanuel, M. SALLES Thierry, M. DE GAULLE Laurent, M. JUMELET Michel, M. DECOLIN Patrick, M. GUICHARD Roland, M. MULLER Jean-Pierre, M. PARIS Guy, M. SIBIEUDE Thierry, M. LEFEBVRE Dominique, M. LE CAM Gilles, M. JUMELET Michel, Mme COLLIN Christine

Objet: Compte de gestion 2013

LE COMITE SYNDICAL,

Vu l'article 19 des statuts.

Vu l'article 16 du règlement intérieur,

Vu la délibération n°13-02 du 23 janvier 2013 pour le vote du Budget primitif 2013.

Vu la délibération n°13-09 du 8 avril 2013 pour le vote du Budget supplémentaire 2013,

Vu le document de présentation du Compte administratif de l'année 2013

PREFECTURE DU VAL D'OISE Bureau du Contrôle Budgétaire

APRES EN AVOIR DELIBERE, par :

24 voix POUR 0 voix CONTRE 0 abstention(s) LE 16 JUIL. 2014

ARRIVÉE

DONNE ACTE à l'unanimité au Président de la présentation du compte de gestion de l'exercice 2013 produit par le payeur départemental, conformément à l'article D.2343-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Président du Syndicat mixte pour l'entretien, la protection, et l'aménagement des berges de l'Oise

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

n°14-18

Séance du 12 Juin 2014

<u>Date de convocation</u> : 26/05/14 <u>Nombre de membres</u>

En exercice : 40 Présents : 22 Votants : 23 Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à 18h00 en Salle des Délibérations du Conseil général du Val d'Oise sous la présidence de Monsieur Daniel DESSE.

Etaient présents: Mme BERGERON Marion, M. ANDRIAMARO Régis, M. HERBELOT Pierre, M. DIGNE Daniel, Mme ABOULIN-MAZURAIS Christine, M. FLAHAUT Richard, M. DE JONG Gérhardus (suppléant), M. BARENTIN Jean-Pierre, M. BEQUET Jean-Pierre, M. BONNEVAL Antoine, M. DESSE Daniel, Mme SALGUES Andrée, M. SEIMBILLE Gérard, M. TOURNERET Frédéric, M. RUTAULT Gérard, Mme BREDA Béatrice, M. LAPERTAUX Cédric, M. BOUCHEZ Joël, M. FOIREST Pierre, M. DHALEINE Fabrice, M. POIRET Laurent, M. TASSEIN Laurent.

<u>Avaient donné pouvoir</u>: M. SALLES Thierry (pouvoir à M. HERBELOT Pierre, Mme GRILLON Joëlle (pouvoir à M. DESSE Daniel)

Absents excusés: Mme GRILLON Joëlle, M. LITZELLMANN Régis, Mme VILLALARD Chantal, M. LEFEBVRE Gérard, M. HUGUENARD Pascal, M. PEZET Emmanuel, M. SALLES Thierry, M. DE GAULLE Laurent, M. JUMELET Michel, M. DECOLIN Patrick, M. GUICHARD Roland, M. MULLER Jean-Pierre, M. PARIS Guy, M. SIBIEUDE Thierry, M. LEFEBVRE Dominique, M. LE CAM Gilles, M. JUMELET Michel, Mme COLLIN Christine

Objet: Compte administratif 2013

Le Président, Daniel DESSE, quitte la salle après la présentation du compte administratif pour procéder au vote,

LE COMITE SYNDICAL, sous la Présidence de Andrée SALGUES

Vu l'article 19 des statuts.

Vu l'article 16 du règlement intérieur,

Vu la délibération n°13-02 du 23 janvier 2013 pour le vote du Budget primitif 2013,

Vu la délibération n°13-09 du 8 avril 2013 pour le vote du Budget supplémentaire 2013,

Vu le document de présentation du Compte administratif de l'année 2013

PREFECTURE DU VAL D'OISE Bureau du Contrôle Budgétaire

ARRIVÉE

1 6 JUIL. 2014

LE

APRES EN AVOIR DELIBERE par :

23 voix POUR 0 voix CONTRE 0 abstention(s)

ARRETE à l'unanimité les comptes du Syndicat mixte pour l'entretien, la protection et l'aménagement des berges de l'Oise en approuvant le Compte administratif de l'exercice 2013, en application de l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Andrée SALGUES

Vice-Présidente du Syndicat mixte pour l'entretien, la protection, et l'aménagement des berges de

l'Oise

IV. COMPTE ADMINISTRATIF 2013

Exécution du budget 2013 :

A) SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les recettes s'élèvent à 374 582,60 € et les dépenses à 384 479,15 €. Le solde 2013 est donc déficitaire de 9 896,55 €, auquel s'ajoute l'excédent antérieur reporté de 108 531,13 €. Le résultat de clôture de la section de fonctionnement est ainsi de 98 634,58 €.

Recettes			Dépenses				
Contributions statutaires	Département	124 644,00 €	Charges de personnel	Rémunérations et charges	66 930,44 €		
	Communes	85 948,00 €	Charges à caractère général	Entretien des berges	285 857,62 €		
	Intercommunalités	35 660,00 €		10 ans SMBO	10 087,96 €		
Subvention pour l'entretien Ripisylve	EOA - AESN	123 663,93 €		Annonce légale	1 937,52 €		
Subvention poste apprentie	REGION IDF	1 166,67€		Primes d'assurance	1 137,00 €		
				Autres	18 528,61 €		
Bilan 2013	Recettes = 374 582,60 €		Dépenses = 384 479,15 €				
Solde 2013	- 9 896,55 €						
Report 2012	+ 108 531,13 €						
Résultat 2013	+ 98 634,58 €						

B) Section d'Investissement

Les recettes s'élèvent à 149 819,33 € et les dépenses à 115 911,92 €. Le solde 2013 est donc excédentaire de 33 907,41 € auquel s'ajoute l'excédent antérieur reporté de 545 891,46 €. Le résultat de clôture de la section d'investissement est ainsi de 579 798,87 €.

NB : Sur cet excédent, environ 53 150 € restent à reverser en 2014 au Conseil général pour le remboursement de l'avance de subvention perçue en 2009. Cette somme sera compensée par une subvention de la Région lle de France (CP14-125 du 30 janvier 2014).

Recettes			Dépenses				
Contributions statutaires	Département	45 889,00 €	Etudes et travaux	Etudes	6 279 €		
	Communes	10 065,00 €		Travaux	53 093,37 €		
	Intercommunalités	35 547,00 €	Site Internet		1 794 €		
FCTVA		53 020,68 €	Emprunts et dettes	Remboursement subvention CG95	53 745,55 €		
Opération d'ordre		5 297,65 €		Ecriture budgétaire			
Bilan 2013	Recettes = 149 819,33		Dépenses = 115 911,92 €				
Solde 2013	+ 33 907,41 €						
Report 2012	+ 545 891,46 €						
Résultat 2013	+ 579 798,87 €						

PREFECTURE DU VAL D'OISE Il vous est proposé de vous prononcer sur l'arrêt du compte administratif 2013 du Syndicat_{au du} Contrôle Budgétaire

⇒ Projet de délibération n°14-18.

LE 16 JUIL. 2014

ARRIVÉE

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

n°14-18

Séance du 12 Juin 2014

Date de convocation : 26/05/14

Nombre de membres En exercice : 40 Présents : 22 Votants : 23 Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à 18h00 en Salle des Délibérations du Conseil général du Val d'Oise sous la présidence de Monsieur Daniel DESSE.

Etaient présents: Mme BERGERON Marion, M. ANDRIAMARO Régis, M. HERBELOT Pierre, M. DIGNE Daniel, Mme ABOULIN-MAZURAIS Christine, M. FLAHAUT Richard, M. DE JONG Gérhardus (suppléant), M. BARENTIN Jean-Pierre, M. BEQUET Jean-Pierre, M. BONNEVAL Antoine, M. DESSE Daniel, Mme SALGUES Andrée, M. SEIMBILLE Gérard, M. TOURNERET Frédéric, M. RUTAULT Gérard, Mme BREDA Béatrice, M. LAPERTAUX Cédric, M. BOUCHEZ Joël, M. FOIREST Pierre, M. DHALEINE Fabrice, M. POIRET Laurent, M. TASSEIN Laurent.

<u>Avaient donné pouvoir</u>: M. SALLES Thierry (pouvoir à M. HERBELOT Pierre, Mme GRILLON Joëlle (pouvoir à M. DESSE Daniel)

<u>Absents excusés:</u> Mme GRILLON Joëlle, M. LITZELLMANN Régis, Mme VILLALARD Chantal, M. LEFEBVRE Gérard, M. HUGUENARD Pascal, M. PEZET Emmanuel, M. SALLES Thierry, M. DE GAULLE Laurent, M. JUMELET Michel, M. DECOLIN Patrick, M. GUICHARD Roland, M. MULLER Jean-Pierre, M. PARIS Guy, M. SIBIEUDE Thierry, M. LEFEBVRE Dominique, M. LE CAM Gilles, M. JUMELET Michel, Mme COLLIN Christine

Objet: Compte administratif 2013

Le Président, Daniel DESSE, quitte la salle après la présentation du compte administratif pour procéder au vote,

LE COMITE SYNDICAL, sous la Présidence de Andrée SALGUES

Vu l'article 19 des statuts.

Vu l'article 16 du règlement intérieur,

Vu la délibération n°13-02 du 23 janvier 2013 pour le vote du Budget primitif 2013,

Vu la délibération n°13-09 du 8 avril 2013 pour le vote du Budget supplémentaire 2018 REFECTURE DU VAL D'OISE Vu le document de présentation du Compte administratif de l'année 2013

APRES EN AVOIR DELIBERE par :

23 voix POUR 0 voix CONTRE 0 abstention(s) LE 16 JUIL. 2014

ARRIVÉE

ARRETE à l'unanimité les comptes du Syndicat mixte pour l'entretien, la protection et l'aménagement des berges de l'Oise en approuvant le Compte administratif de l'exercice 2013, en application de l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Andrée SALGUES

Vice-Présidente du Syndicat mixte pour l'entretien, la protection, et l'aménagement des berges de

l'Oise

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

n°14-19

Séance du 12 Juin 2014

Date de convocation : 26/05/14 Nombre de membres En exercice: 40 Présents : 22 Votants: 24

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à 18h00 en Salle des Délibérations du Conseil général du Val d'Oise sous la présidence de Monsieur Daniel DESSE.

Etaient présents: Mme BERGERON Marion, M. ANDRIAMARO Régis, M. HERBELOT Pierre, M. DIGNE Daniel, Mme ABOULIN-MAZURAIS Christine, M. FLAHAUT Richard, M. DE JONG Gérhardus (suppléant), M. BARENTIN Jean-Pierre, M. BEQUET Jean-Pierre, M. BONNEVAL Antoine, M. DESSE Daniel, Mme SALGUES Andrée, M. SEIMBILLE Gérard, M. TOURNERET Frédéric, M. RUTAULT Gérard, Mme BREDA Béatrice, M. LAPERTAUX Cédric, M. BOUCHEZ Joël, M. FOIREST Pierre, M. DHALEINE Fabrice, M. POIRET Laurent, M. TASSEIN Laurent.

Avaient donné pouvoir : M. SALLES Thierry (pouvoir à M. HERBELOT Pierre, Mme GRILLON Joëlle (pouvoir à M. DESSE Daniel)

Absents excusés: Mme GRILLON Joëlle, M. LITZELLMANN Régis, Mme VILLALARD Chantal, M. LEFEBVRE Gérard, M. HUGUENARD Pascal, M. PEZET Emmanuel, M. SALLES Thierry, M. DE GAULLE Laurent, M. JUMELET Michel, M. DECOLIN Patrick, M. GUICHARD Roland, M. MULLER Jean-Pierre, M. PARIS Guy, M. SIBIEUDE Thierry, M. LEFEBVRE Dominique, M. LE CAM Gilles, M. JUMELET Michel, Mme COLLIN Christine

Objet : Affectation du résultat de fonctionnement 2013

LE COMITE SYNDICAL,

Après avoir approuvé le Compte administratif de l'exercice 2013,

Considérant la concordance de ce dernier avec le Compte de gestion du Payeur départemental,
PREFECTURE DU VAL D'OISE

Bureau du Contrôle Budgétaire

1 6 JUIL. 2014

LE

ARRIVÉE

APRES EN AVOIR DELIBERE par:

24 voix POUR 0 voix CONTRE 0 abstention(s)

CONSTATE à l'unanimité que le Compte administratif pour l'exercice 2013 présente un excédent de fonctionnement de 98 634,58 €.

Compte tenu du fait que la section d'investissement est également excédentaire,

DÉCIDE de conserver la totalité de l'excédent de fonctionnement 2013 en section de fonctionnement et de l'affecter sur la ligne 002 « Excédent antérieur reporté » au budget Protecti supplémentaire.

> Président du Syndicat mixte pour l'entretien, la protection, et l'aménagement des berges de l'Oise

> > * sal 01 sa

Daniel DESS

V. **AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT 2013**

La section de fonctionnement 2013 est donc excédentaire (98 634,58 €). Considérant que la section d'investissement l'est également, il est proposé de conserver la totalité de l'excédent de fonctionnement 2013 en section de fonctionnement et de l'affecter sur la ligne 002 (Résultat de fonctionnement reporté) au budget supplémentaire 2014.

Il vous est proposé de vous prononcer sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2013.

⇒ Projet de délibération n°14-19.

VI. **BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2014**

A) SECTION DE FONCTIONNEMENT

Pour cette section, le résultat de fonctionnement reporté s'élève à 98 634,58 € (déficit de l'année + excédent antérieur). En recettes, cette somme est inscrite au compte 002.

En dépenses, il est proposé de répartir cette somme de la manière suivante :

- 80 134,58 € au chapitre 011 (Charges à caractère général) sur les lignes suivantes :
 - 500,00 € sur la ligne 60636 (vêtements de travail),
 - 78 634,58 € sur la ligne 61523 (voies et réseaux),
 - 1 000,00 € sur la ligne 6184 (formations).
- 13 000 € au chapitre 012 (Charges de personnel) sur les lignes suivantes :
 - 1 500,00 € sur la ligne 6218 (autre personnel)
 - 5 300,00 € sur la ligne 64111 (rémunérations principales)
 - 5 000,00 € sur la ligne 6451 (cotisations à l'URSSAF)
 - 1 200,00 € sur la ligne 6488 (autres charges)
- 5 500 € au chapitre 022 (dépenses imprévues)

PREFECTURE DU VAL D'OISE Bureau du Contrôle Budgétaire 1 6 JUIL. 2014 LE

ARRIVÉE

B) SECTION D'INVESTISSEMENT

Pour cette section, le solde d'exécution s'élève à 579 798,87 € (excédent de l'année + excédent antérieur). A cela s'ajoute 53 150,33 € de subvention à percevoir pour une aide de la Région IIe de France non perçue en totalité sur des travaux réalisés en 2010 (délib : n°CP14-125 du 30 janvier 2014).

Il est proposé de répartir les **recettes** dont le montant est de **632 949,20 €** de la manière suivante :

- √ 579 798,87 € sur le compte 001
- ✓ 53 150,33 € au chapitre 13 (Subventions d'investissement reçues) sur la ligne 1322 (Région)

En dépenses, il est proposé de répartir cette somme de la manière suivante :

- ✓ 179 798,87 € au chapitre 20 (Immobilisations incorporelles) sur la ligne 2031 (études),
- √ 53 150,33 € au chapitre 13 (Subventions d'investissement reçues) sur la ligne suivante :
 - o 53 150,33 € sur la ligne 1313 (Subventions d'équipement transférables département),
- ⇒ Projet de délibération n°14-20.

√ 400 000,00 € au chapitre 23 (Immobilisation en cours) sur la ligne 2314 (travaux).

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

n°14-20

Séance du 12 Juin 2014

Date de convocation : 26/05/14 Nombre de membres En exercice: 40

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à 18h00 en Salle des Délibérations du Conseil général du Val d'Oise sous la présidence de Monsieur Daniel DESSE.

Présents : 22 Votants: 24

<u>Etaient présents</u>: Mme BERGERON Marion, M. ANDRIAMARO Régis, M. HERBELOT Pierre, M. DIGNE Daniel, Mme ABOULIN-MAZURAIS Christine, M. FLAHAUT Richard, M. DE JONG Gérhardus (suppléant), M. BARENTIN Jean-Pierre, M. BEQUET Jean-Pierre, M. BONNEVAL Antoine, M. DESSE Daniel, Mme SALGUES Andrée, M. SEIMBILLE Gérard, M. TOURNERET Frédéric, M. RUTAULT Gérard, Mme BREDA Béatrice, M. LAPERTAUX Cédric, M. BOUCHEZ Joël, M. FOIREST Pierre, M. DHALEINE Fabrice, M. POIRET Laurent, M. TASSEIN Laurent.

Avaient donné pouvoir : M. SALLES Thierry (pouvoir à M. HERBELOT Pierre, Mme GRILLON Joëlle (pouvoir à M. DESSE Daniel)

Absents excusés: Mme GRILLON Joëlle, M. LITZELLMANN Régis, Mme VILLALARD Chantal, M. LEFEBVRE Gérard, M. HUGUENARD Pascal, M. PEZET Emmanuel, M. SALLES Thierry, M. DE GAULLE Laurent, M. JUMELET Michel, M. DECOLIN Patrick, M. GUICHARD Roland, M. MULLER Jean-Pierre, M. PARIS Guy. M. SIBIEUDE Thierry, M. LEFEBVRE Dominique, M. LE CAM Gilles, M. JUMELET Michel, Mme COLLIN Christine

Objet : Budget supplémentaire 2014

LE COMITE SYNDICAL.

Vu l'article 19 des statuts,

Vu l'article 16 du règlement intérieur,

Vu la délibération n°14-02 pour le vote du Budget primitif de l'année 2014.

Vu la délibération n°14-17 pour le Compte administratif de l'année 2013,

Vu la délibération n°14-19 pour l'affectation du résultat de fonctionnement 2013,

PREFECTURE DU VAL D'OISE Bureau du Contrôle Budgétaire

1 6 JUIL, 2014 LE

ARRIVÉE

APRES EN AVOIR DELIBERE par :

24 voix POUR 0 voix CONTRE 0 abstention(s)

APPROUVE à l'unanimité par chapitre le Budget supplémentaire de l'exercice 2014 réparti comme suit :

En section de fonctionnement :

En **recettes**, il est proposé d'inscrire la somme de 98 634,58 € au compte 002.

En dépenses, il est proposé de répartir cette somme de la manière suivante :

- 80 134,58 € au chapitre 011 sur les lignes suivantes :
 - 500,00 € sur la ligne 60636.
 - 78 634,58 € sur la ligne 61523,

- 1 000,00 € sur la ligne 6184,
- 13 000 € au chapitre 012 sur les lignes suivantes :
 - o 1 500,00 € sur la ligne 6218
 - o 5 300,00 € sur la ligne 64111
 - o 5 000,00 € sur la ligne 6451
 - o 1 200,00 € sur la ligne 6488
- 5 500 € au chapitre 022

En section d'investissement :

En **recettes**, il est proposé de répartir la **somme** de **632 949,20 €** de la manière suivante :

- o **579 798,87 €** sur le compte 001
- 53 150,33 € au chapitre 13 (Subventions d'investissement reçues) sur la ligne 1322 (Région)

En dépenses, il est proposé de répartir cette somme de la manière suivante :

- o 179 798,87 € au chapitre 20,
- o 400 000,00 € au chapitre 23,

o 53 150,33 € au chapitre 13

Président du Syndicat mixte pour l'entretien, la protection, et l'aménagement des berges de l'Oise

PREFECTURE DU VAL D'OISE Bureau du Confréle Budgétaire

LE 16 JUIL. 2014

ARRIVÉE